Programme pilote Compétences+ Ontario

Questions et réponses à l'intention des fournisseurs de services

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Qu'est-ce que Compétences+ Ontario?

Compétences+ Ontario est un nouveau programme pilote de perfectionnement de la main-d'œuvre axé sur un secteur. Il contribuera au perfectionnement de la main-d'œuvre axé sur un secteur en finançant des partenariats visant à offrir aux employeurs les services d'emploi et de formation dont ils ont besoin pour recruter et faire progresser les travailleurs ayant les bonnes compétences essentielles, compétences techniques et compétences améliorant l'employabilité.

Le programme aidera également les chercheurs d'emploi éloignés du marché du travail à obtenir un emploi dans les secteurs participants et à y progresser. Il leur offrira des services d'emploi et de formation propres à un secteur et les mettra en relation avec des employeurs ayant des postes à pourvoir dans les métiers peu ou moyennement spécialisés ne nécessitant pas de diplôme d'études postsecondaires.

2. Pourquoi le gouvernement lance-t-il un nouveau programme pilote?

Dans le Budget de l'Ontario 2014, il est question d'un système d'emploi et de formation offrant une gamme de services et de soutiens modernes, y compris de nouveaux programmes de formation professionnelle développés en partenariat avec les employeurs locaux et adaptés aux besoins de l'industrie.

Citons notamment l'acquisition de compétences propres à un secteur et la formation en vue de l'obtention de titres de compétence reconnus par l'industrie, ainsi que des mesures de soutien antérieures et postérieures à l'emploi pour les personnes en chômage.

Le Budget de l'Ontario 2015, le Budget de l'Ontario 2016 et la dernière version du document Perspectives économiques et revue financière de 2016 confirment l'intérêt du gouvernement pour la formation professionnelle dirigée par les employeurs, ainsi que pour la recherche de nouvelles façons de travailler avec les employeurs afin qu'ils puissent fournir une formation souple et de courte durée. Le programme pilote Compétences+ Ontario, fondé sur le modèle « WorkAdvance », permettra au gouvernement de concrétiser ces propositions.

3. Qu'est-ce que le modèle « WorkAdvance »?

Créé par le New York City Center for Economic Opportunity, le modèle « WorkAdvance » a d'abord été mis à l'essai à New York, en Ohio et en Oklahoma.

24 novembre 2016 Page **1** de **5**

Programme pilote Compétences+ Ontario

Questions et réponses à l'intention des fournisseurs de services

Basé sur des recherches réalisées dans les années 1980 et 1990 et au début des années 2000, le modèle « WorkAdvance » a été conçu pour regrouper les avantages des services d'emploi intensifs (résultats immédiats en matière d'emploi) et de la formation professionnelle axée sur un secteur (revenus accrus et possibilités d'avancement).

Vous trouverez d'autres renseignements sur le modèle original en suivant ce <u>lien</u> (en anglais seulement).

4. Dans quels secteurs le ministère mettra-t-il en œuvre le programme pilote C+O?

Depuis cet automne, le ministère met à l'essai des projets dans les secteurs de l'hébergement et de la construction ainsi que les secteurs industriel et manufacturier.

5. En quoi le programme pilote sera-t-il utile aux employeurs?

Il aidera les employeurs participants à :

- définir leurs besoins en perfectionnement de la main-d'œuvre, particulièrement les postes de débutant à pourvoir, ainsi que les compétences essentielles, les compétences techniques et les compétences améliorant l'employabilité que doivent posséder les participants pour obtenir un emploi et y réussir;
- procéder au jumelage et au placement de candidats formés et prêts à travailler pour pourvoir les postes vacants.

6. En quoi le programme pilote sera-t-il utile aux chercheurs d'emploi?

Voici comment le programme pilote aidera les chercheurs d'emploi à obtenir un emploi dans les secteurs participants :

- préparation à l'emploi et formation professionnelle axées sur un secteur (donnant droit à certificat reconnu par l'industrie);
- services d'emploi intensifs axés sur un secteur et offrant des occasions d'emploi aux participants ayant terminé leur formation.

7. Comment les projets sont-ils financés?

Le ministère conclut une entente de paiement de transfert avec un organisme responsable de chaque projet. Il incombe à cet organisme de gérer les fonds de fonctionnement et de les distribuer comme il se doit aux partenaires de prestation de services (relevant du ministère pour le compte du partenariat dans le cadre de l'entente de financement).

24 novembre 2016 Page **2** de **5**

Programme pilote Compétences+ Ontario

Questions et réponses à l'intention des fournisseurs de services

L'organisme responsable peut être un fournisseur de services actuel ou un autre organisme de développement communautaire et économique.

8. Combien de temps durera le programme pilote?

Le programme pilote durera deux ans.

MÉTHODE DE SÉLECTION

9. Comment le ministère choisit-il les organismes qui mettront en œuvre le programme pilote?

Pour le lancement du programme pilote, le ministère collabore avec des organismes communautaires ayant démontré de l'intérêt pour la mise en œuvre de modèles similaires et ayant établi des relations avec les employeurs en vue de la prestation de services d'emploi et de formation intégrés et axés sur un secteur.

10. D'autres organismes communautaires auront-ils l'occasion de participer ultérieurement?

En ce moment, le ministère se concentre sur un nombre limité de projets avant de prendre des décisions concernant de futurs projets axés sur un secteur.

11. Au cours des prochaines années, le ministère continuera-t-il d'utiliser une méthode ciblée?

Le ministère explore ses options pour s'assurer d'être en mesure d'exploiter les nouvelles possibilités de perfectionnement de la main-d'œuvre sur le marché du travail ontarien en évolution. L'évaluation du programme pilote aidera à déterminer la façon dont le ministère choisira les prochains projets.

12. Que feront les fournisseurs de services et les organismes communautaires? Comment aideront-ils le ministère à réaliser ses objectifs?

Le fournisseur de services ou l'organisme communautaire devra établir et démontrer sa crédibilité auprès de divers intervenants, dont les employeurs partenaires et les organismes de prestation de services, les clients (employeurs et chercheurs d'emploi), l'industrie ainsi que les investisseurs des secteurs public et privé.

Le fournisseur de services ou l'organisme communautaire relèvera du ministère pour le compte des employeurs et des partenaires de prestation de services participants. Il conseillera le ministère sur la façon de respecter les exigences du secteur et les objectifs du programme, supervisera les partenaires de prestation de

24 novembre 2016 Page **3** de **5**

Programme pilote Compétences+ Ontario

Questions et réponses à l'intention des fournisseurs de services

services dans l'élaboration et la prestation de services adaptés à un secteur, et encadrera les activités de perfectionnement de la main-d'œuvre en cours.

Voici des exemples de tâches : recentrer les services d'emploi et le plan de formation pour répondre aux besoins du secteur; recruter, sélectionner et inscrire les participants, y compris leur fournir de l'orientation; mettre sur pied de la formation visant l'acquisition de compétences générales améliorant l'employabilité et de compétences spécialisées essentielles et techniques propres à un secteur.

INCIDENCE SUR D'AUTRES PROGRAMMES ET INITIATIVES

13. En quoi le programme pilote diffère-t-il du Programme de subventions Canada-Ontario pour l'emploi (Programme de SCOE)?

Contrairement au Programme de SCOE, qui est axé uniquement sur la formation, C+O offrira un éventail plus complet de services, dont des services antérieurs et postérieurs à l'emploi. Le programme pilote se distingue également du Programme de SCOE en aidant les Ontariennes et les Ontariens sans emploi qui sont éloignés du marché du travail à se préparer à occuper un poste de débutant vacant dans un secteur participant et à y réussir.

Ces nouveaux partenariats axés sur un secteur seront dirigés par des fournisseurs de services ou des représentants de la main-d'œuvre, ce qui pourrait réduire les obstacles à la participation des employeurs, comme le fardeau administratif.

14. Le programme pilote rejoint-il d'autres programmes d'Emploi Ontario, comme le Programme d'alphabétisation et de formation de base et les Services d'emploi?

C+O regroupe plusieurs types de services, dont certains sont offerts par d'autres programmes d'Emploi Ontario, mais il cible des secteurs. Par exemple, à l'instar du Programme d'alphabétisation et de formation de base, le programme pilote offre une formation sur les compétences essentielles, mais celle-ci est axée sur un secteur et intègre une formation sur les compétences techniques exigées par les employeurs.

15. Quelle incidence aura le programme pilote sur les programmes d'Emploi Ontario existants?

Le programme pilote n'aura aucune incidence immédiate sur les programmes et les services déjà offerts par Emploi Ontario. Il vise à mettre à l'essai divers services axés sur un secteur pour aider les chercheurs d'emploi peu spécialisés à obtenir un emploi et à y progresser.

24 novembre 2016 Page **4** de **5**

Programme pilote Compétences+ Ontario

Questions et réponses à l'intention des fournisseurs de services

Les résultats de l'évaluation de C+O permettront au ministère de déterminer les futurs services d'emploi et de formation du réseau Emploi Ontario.

AUTRES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES

16. De quelle manière le programme pilote contribuera-t-il à la Stratégie pour une main-d'œuvre hautement qualifiée?

Le rapport <u>Former la main-d'œuvre de demain : Une responsabilité partagée</u> contient des recommandations sur la façon dont l'Ontario pourrait miser sur son système hors pair de compétences, d'éducation et de formation pour préparer la main-d'œuvre à répondre aux exigences d'une économie du savoir axée sur la technologie. Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- apprentissage par l'expérience et mentorat, y compris pour la formation par l'apprentissage, l'éducation postsecondaire et la formation des adultes;
- habiletés et compétences;
- investissement stratégique dans le capital humain.

Axé essentiellement sur la formation professionnelle et l'avancement, C+O aidera à former une main-d'œuvre hautement qualifiée en Ontario et à respecter la priorité du gouvernement ontarien : stimuler l'économie et créer des emplois.

24 novembre 2016 Page **5** de **5**